

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01119 Numéro SIREN : 800 919 375 Nom ou dénomination : S.S TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 17/03/2021 sous le numéro de dépôt 9181



LE 17 MARS 2021

SOUS LE N° 3181

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES CHARENTON LE PONT
1 PLACE DE LA COUPOLE
94225 CHARENTON LE PONT CEDEX
 Horaires sur impots.gouv.fr rubrique nous contacter.
 Téléphone : 01 45 13 08 50
SIE.CHARENTON-LE-PONT@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

M GNANAJOTHY SIVAGNANARATNAM, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SARL S.S TELECOM, SIREN 800 919 375.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de Impôt sur les sociétés
Formulaire principal : 2065
Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I, 2069-RCI
Période déclarée : 2019
Date limite de dépôt : 20/05/2020
Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2020146-0000000070568797
Date de dépôt : 25 mai 2020 à 21:26:58 (heure de Paris)
Désignation du soumissionnaire : SARL S.S TELECOM
Identifiant du soumissionnaire : 800 919 375
Désignation du signataire : GNANAJOTHY SIVAGNANARATNAM
Synthèse des éléments déclarés : Déficit : 8798

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
 (certificat n° 5062466675622269919055395441)

Signature numérique : C+WYV6FJ0oZdWocMB/YEamb9XeUPlgN14Jxz2x7uGXUYopvjgrnAG2GiKmwQcg6t
 gclUvnFxn16UaWD/cM9qPB+kHndCiXmp9F1ZPuhuRAT1zrPOpFLV91IOLOF/3aPu
 t0eeOnya2v4GEPPkQQL8fhG2nejjQiXWN/KzC5THqP8dM10/jmp5srJhVY1ZEqVk
 fxcstgg43n+4LUQOrS3kl9Lri9mOV3SAZZb+mgeXtO27/qFUu7qVp2EI4yGfjRge
 Wer6Y5oKGTmju6HV4/TQ414RRADBPsgu+eSu7ugFnZPou4aNSHGCRlmzGXumUBG0
 cRkCN05rCfzZwNgXnaInEg==

Mon May 25 21:26:59 CEST 2020

*Certifié et conforme
à l'original*

A.A.

**IDENTIFICATION****M GNANAJOTHY SIVAGNANARATNAM**A COMPLETER
A COMPLETERN° d'adhérent : 20150800074646Pour le compte de :**SARL S.S TELECOM**
48 AVENUE MAURICE THOREZ
94200 Ivry-sur-SeineN° SIREN : 800 919 375Période déclarée : 2019Date limite de dépôt : 20/05/2020**ÉLÉMENTS DÉCLARÉS****Formulaire N° 2065** (*Applicable à compter du 31/12/2019*)**Annexe N° 2065-BIS** (*Applicable à compter du 31/12/2018*)**Annexe N° 2033-A** (*Applicable à compter du 31/12/2017*)**Annexe N° 2033-B** (*Applicable à compter du 31/12/2019*)**Annexe N° 2033-C** (*Applicable à compter du 31/12/2019*)**Annexe N° 2033-D** (*Applicable à compter du 31/12/2019*)**Annexe N° 2033-E** (*Applicable à compter du 31/12/2019*)**Annexe N° 2033-F** (*Applicable à compter du 31/12/2017*)**Annexe N° 2033-G** (*Applicable à compter du 31/12/2017*)**Annexe N° 2059-H** (*Applicable à compter du 31/12/2017*)**Annexe N° 2059-I** (*Applicable à compter du 31/12/2017*)**Annexe N° 2069-RCI** (*Applicable à compter du 31/12/2019*)



Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

48, AVENUE MAURICE THOREZ

Code postal

94200

Ville IVRY - SUR - SEINE

Pays FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITES EXERCEES

TELEPHONIE, BUREAUTIQUE, ACCESSOIRES ET PIECES INFORMATIQUES

C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION

1 - RESULTAT FISCAL

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%

Bénéfice imposable à 28%

Déficit (report du 2033-B)

8 798



Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case





Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	2 200	1 368	832
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	2 200	1 368	832
2 - ACTIF CIRCULANT			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises	40 000		40 000
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités			0
Charges constatées d'avance	594		594
TOTAL II	40 594	0	40 594
TOTAL GENERAL (I + II)	42 794	1 368	41 426
B - PASSIF			NET EXERCICE CLOS EN N
1 - CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel			7 622
Report à nouveau			-53 426
Résultat de l'exercice			-8 798
TOTAL I			-54 602
3 - DETTES			
Emprunts et dettes assimilées (4)			3 856
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			77 164
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))		7 995	15 008
TOTAL III			96 028
TOTAL GENERAL (I + II + III)			41 426

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RESULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION

			Exercice N
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	17 056
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	103 617
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			120 673

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane)			64 587
Variation de stock (marchandises)			-40 000
Autres charges externes			82 763
		dont crédit-bail mobilier	
		dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 075
		dont TP/CFE, CVAE	804
Rémunérations du personnel			41 066
Charges sociales			4 719
Dotations aux amortissements			440
Total des charges d'exploitation (II)			155 650

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits et charges divers	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		26 187
	Charges financières (V)		8
	Charges exceptionnelles (VI)		
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			-8 798

B - RESULTAT FISCAL

1. RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS

Bénéfice	Deficit
0	8 798

2. RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS

Bénéfice	Deficit
0	8 798

Bénéfice	Deficit
0	8 798



Immobilisations

Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial				0	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles	2 200			2 200	
Immobilisations financières					
				0	
TOTAL rubrique I	2 200	0	0	2 200	0

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles	928	440		1 368
TOTAL rubrique II	928	440	0	1 368



Relevé des provisions

Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

II - DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	53 426
Déficits imputés	0
Déficits reportables	53 426
Déficits de l'exercice	8 798
TOTAL des déficits restant à reporter	62 224

IV - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	0
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	0
dont cotisation facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	0
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	0
Montant de la TVA collectée	24 135
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	20 136
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	0

Contribution économique territoriale

Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel			2
	- dont apprentis	0	
	- dont handicapés	0	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			0

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		120 673
	TOTAL 1	120 673

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats		64 587
Variation négative des stocks		40 000
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		62 889
	TOTAL 3	167 476

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		-46 803
---	--	---------

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Période de référence	du	01/01/2019	au	31/12/2019
----------------------	----	------------	----	------------

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DETENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	500

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR	
	Nom et prénom	THAYALAN SINNATHAMBY	Nom marital
	Nombre de parts ou d'actions	250	Pourcentage de détention 50,00%
	Date de naissance	06/02/1972	Pays de naissance CEYLAN
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance KAYTS
	Numéro, type et nom de voie	77, RUE JULES MICHELET	
	Complément de distribution	Lieu-dit, hameau	
	Code postal	91700	Ville COLOMBES
	Pays	FRANCE	

2	Titre	MADAME	
	Nom et prénom	SABAPATHI VATHANI	Nom marital
	Nombre de parts ou d'actions	250	Pourcentage de détention 50,00%
	Date de naissance	23/09/1972	Pays de naissance SRI LANKA
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance JAFFNA
	Numéro, type et nom de voie	7, PLACE PAUL ELUARD	
	Complément de distribution	Lieu-dit, hameau	
	Code postal	94800	Ville VILLEJUIF
	Pays	FRANCE	



Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case



Mise à jour 25-05-2019 (CET 2020)

SARL S.S TELECOM
AU CAPITAL de 7622 EUROS ET 45 CENTIMES
SIEGE SOCIAL: 48, AVENUE MAURICE THOREZ
94200 IVRY - SUR - SEINE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt le 30 juin à onze heures et trente minutes, les associés de la société sus-dénommée se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sur convocation faite par l gérant en date du 30 juin 2020 par lettre recommandée adressée à tous les associés à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019.
APPROBATION DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50.
QUITUS A LA GERANCE.
AFFECTATION DU RESULTAT.
POUVOIR A CONFERER.

La séance est ouverte sous la Présidence de **MONSIEUR THAYALAN SINNATHAMBY** gérant en exercice et détenteur de **250 PARTS SOCIALES**.

lequel constate qu'est également présente en dehors de lui - même, **MADAME SABAPATHI VATHANI EPOUSE NAGALINGAM** détentrice de **250 parts sociales**.

que le total des parts sociales, présentes ou représentées est de **500** , soit la totalité des parts composant le capital social.

En conséquence, le Président déclare l'assemblée régulièrement constituée et comme pouvant valablement délibérer et prendre ses décisions puisque réunissant plus de la moitié des parts sociales.

Puis il dépose sur le bureau de l'assemblée les documents nécessaires aux délibérations, étant observé que ceux-ci ont été tenus à la disposition de l'associée, au siège social, pendant le délai requis par les dispositions légales, réglementaires et statutaires, ce dont il lui est donné acte, notamment :

V - Les comptes annuels dressés au 31 Décembre 2019

V - Le rapport de gestion de la gérance

V - Le texte des résolutions proposées

Elle ouvre lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion en invitant l' associée à examiner une nouvelle fois les comptes annuels. Un échange de vue intervient, au cours duquel le Président fournit tous les renseignements et explications complémentaires.

Puis, personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix des résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance, examiné les comptes annuels de l'exercice clos **le 31 Décembre**

2019, et en avoir délibéré, la collectivité des associées approuve les dits comptes tels qu'ils lui ont été présentés à savoir :

Total du bilan	41426, 00
Total des produits d'exploitation	120673, 00
Total des charges d'exploitation	155650, 00
Résultat d'exploitation	(84999) , 00
Résultat net	(34977), 00
Résultat fiscal	(8798) , 00

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

Comme conséquence des résolutions qui précèdent, la collectivité des associés donne quitus de sa gestion à **MONSIEUR THAYALAN SINNATHAMBY** gérant, au titre de l'exercice sur les comptes dont ils viennent de se prononcer.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir délibéré, et sur proposition de la gérance, la collectivité des associés décide la non affectation du résultat Fiscal de l'exercice clos le **31 Décembre 2019, celui-ci étant déficitaire .**

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

QUATRIEME RESOLUTION

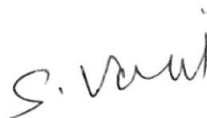
La collectivité des associés confère tous pouvoirs au gérant, en tant que besoin, à l'effet d'effectuer ou de faire effectuer tous les dépôts et formalités qu'il lui appartiendra.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

CLOTURE DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance à treize heures et huit minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé de tous les associés présents, après lecture, pour servir et valoir ce que de droit.



S A R L S.S TELECOM
Au capital de 7622 EUROS ET 45 CENTIMES
Siège social : 48, AVENUE MAURICE THOREZ
94200 IVRY - SUR - SEINE

RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR LE GERANT
A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2020

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos **le 31 DECEMBRE 2019**, ainsi que le compte annuel dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous vous précisons que toutes les charges et tous les produits rattachables à l'exercice ont été correctement appréhendés et qu'il n'existe pas à notre connaissance, d'omissions susceptibles d'altérer la position de l'entreprise.

En outre, les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluations.

Nous vous rappelons que :

- Le capital social de la société est d'un montant de **7622 EUROS ET 45 CENTIMES** divisé en **500 parts** de **15.2449 CENTIMES** chacune de valeur nominale.

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par **MONSIEUR THAYALAN SINNATHAMBY** gérant de la **SARL S.S TELECOM** et son associée **MADAME SABAPATHI VATHANI EPOUSE NAGALINGAM** .

.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Total des produits d'exploitation	120673, 00
Total des charges d'exploitation	155650, 00
Total des produits financiers	0,00
Total des charges financières	8,00
Total des produits exceptionnels	26187,00
Total des charges exceptionnelles	0,00
Total des produits	146860,00
Total des charges	155658,00
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE " BENEFICE "	0,00
PERTE	(8798), 00
RESULTATFISCAL:	(8798), 00

Nous vous invitons à approuver par votre vote, le texte des résolutions que nous vous proposons.

Le gérant.

